



Genève, le 11 octobre 2017

**Le Conseil d'Etat**

4754-2017

Madame Simonetta Sommaruga  
Conseillère fédérale chargée du  
département fédéral de justice et  
de police  
Monsieur Didier Burkhalter  
Conseiller fédéral chargé du  
département fédéral des affaires  
étrangères  
Palais fédéral Ouest  
3003 Berne

**Concerne : loi fédérale sur l'institution nationale des droits de l'homme – procédure  
de consultation**

Madame la Conseillère fédérale,  
Monsieur le Conseiller fédéral,

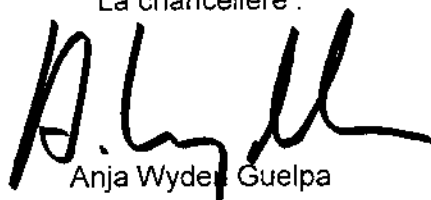
Votre courrier du 28 juin 2017 concernant le sujet mentionné sous rubrique, nous est bien parvenu et a retenu notre meilleure attention.

Compte tenu de la haute importance qu'il attache à la Genève internationale, notre Conseil est sensible aux recommandations émises. Nous avons pris bonne note des informations qui figurent à cet égard dans le rapport explicatif qui nous a été transmis. Par conséquent, nous soutenons le principe de la création d'une institution nationale des droits de l'homme et nous sommes favorables à l'avant-projet de loi qui nous a été soumis.

En vous remerciant de l'attention que vous voudrez bien porter à notre prise de position, nous vous prions de croire, Madame la Conseillère fédérale, Monsieur le Conseiller fédéral, à l'assurance de notre haute considération.

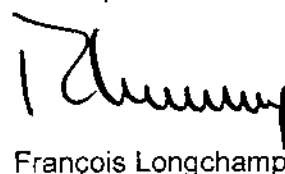
AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :



Anja Wyder Guelpa

Le président :



François Longchamp